

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, 19 juin 2018
à 20H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin (quitte le conseil à 21h23)

Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

14- Ouverture de la séance

15- Adoption de l'ordre du jour

16- Offre d'achat de terrain rue Boulanger

17- Facturation vidange fosse septique sur compte de taxation annuelle et en compte complémentaire, en cours d'année financière

18- Mandat pour contrôle des matériaux pour le projet rang 6 Sud

19- Transfert de fonds de 20 000 \$ - rang 9 à Grand Shenley

20- Affectation du montant de 26 000 \$ de la vente des lots 5 060 522 et 5 061 311 à la construction du stationnement du Centre multifonctionnel.

21- Offre de service – déneigement des routes l'hiver

22- Officialisation de la rue des Entreprises

23- Paiement des heures d'hiver des employés de voirie

24- Affectation du montant de la vente du terrain à Scierie Carrier & Bégin

25- Financement du Centre multifonctionnel

26- Contrat de la responsable des sports, loisirs et culture

27- Période de questions

28- Fin de la séance

14- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la

bienvenue aux membres du conseil.

15- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-06-246 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

16- OFFRE D'ACHAT DE TERRAIN RUE BOULANGER

2018-06-247 **Considérant** qu'un couple a fait une proposition d'achat d'un terrain à vendre par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le montant offert est en dessous du montant fixé par la Municipalité ;

Considérant que le couple veut faire bâtir une maison rapidement ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil fasse une contre-proposition au couple d'une réduction de 11,25 % sur le prix d'achat initial du terrain convoité.

17- FACTURATION VIDANGE FOSSE SEPTIQUE SUR COMPTE DE TAXATION ANNUELLE ET EN COMPTE COMPLÉMENTAIRE, EN COURS D'ANNÉE FINANCIÈRE

2018-06-248 **Considérant** que lorsqu'un résident fait vider sa fosse septique, la Municipalité doit facturer la vidange dans le compte client ;

Considérant que lorsque le résident ne paie pas sa facture en cours d'année, celle-ci doit être créditée du compte client et facturée sur le compte de taxes ;

Considérant que cela occasionne une tâche supplémentaire à l'adjointe administrative et afin d'éviter des erreurs potentielles ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la facturation des vidanges des fosses septiques directement en compte taxe complémentaire au lieu de compte client.

18- MANDAT POUR CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET RANG 6 SUD

2018-06-249 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley va effectuer des travaux de réfection dans le rang 6 sud sur une longueur de 2 km ;

Considérant qu'un contrôle des matériaux utilisés dans le rechargement du rang doit être fait pour assurer la conformité du travail exécuté ;

Considérant que deux soumissions ont été déposées par les firmes Englobe Corp (18 867,40 \$ plus taxes) et Groupe ABS (23 104,80 \$ plus taxes) ;

Considérant que la Municipalité veut retenir la plus basse pour un montant de 18 867,40 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie le mandat de contrôle des matériaux à la firme Englobe Corp Pour un montant de 18 867,40 \$ plus taxes.

19 - TRANSFERT DE FONDS DE 20 000 \$ - RANG 9 À GRAND SHENLEY

2018-06-250

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut effectuer des travaux de réfection dans le rang Grand Shenley ;

Considérant que la Municipalité doit augmenter le budget des travaux dans le Grand Shenley ;

Considérant que le conseil veut transférer une portion du budget du rang 9 dans le Grand Shenley au montant de 20 000 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 20 000 \$ du budget du rang 9 au budget du Grand Shenley.

20 - AFFECTATION DU MONTANT DE 26 000 \$ DE LA VENTE DES LOTS 5 060 522 ET 5 061 311 À LA CONSTRUCTION DU STATIONNEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-06-251

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a vendu les lots 5 060 522 et 5 061 311 pour un montant de 26 000 \$;

Considérant que la Municipalité veut attitrer le montant de la vente à la construction du stationnement du Centre multifonctionnel ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le versement du montant de 26 000 \$ de la vente des lots 5 060 522 et 5 061 311 à la construction du stationnement du Centre multifonctionnel

21 - OFFRE DE SERVICE – DÉNEIGEMENT DES ROUTES L'HIVER

2018-06-252

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est allée en appel d'offres pour le déneigement des routes hors du village (rang) ;

Considérant que les soumissions déposées proposent des montants trop élevés ;

Considérant qu'il est moins dispendieux d'effectuer le déneigement en régies interne ;

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil refuse les propositions soumises à la Municipalité pour le déneigement des rangs.

22- OFFICIALISATION DE LA RUE DES ENTREPRISES

2018-06-253 **Considérant** que la rue des Entreprises, identifiée comme le lot 6 231 104, n'est pas officialisée ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut officialiser cette rue et la soumettre à la Commission de toponymie du Québec ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley soumette un toponyme pour officialiser la *rue des Entreprises* à la Commission de toponymie du Québec.

23- PAIEMENT DES HEURES D'HIVER DES EMPLOYÉS DE VOIRIE

2018-06-254 **Considérant** que la lettre d'entente # 1 de la convention collective des employés syndiqués des travaux publics stipule que la Municipalité doit payer un minimum de 1040 heures lors de la période hivernale (15 octobre au 31 décembre) ;

Considérant que les heures accumulées au-delà de 1040 heures, lors de la période hivernale, doivent être rémunérées à un taux régulier majoré de cinquante pour cent (50 %) ;

Considérant que ces heures représentent un montant global de 10 571,12 \$; réparti ainsi :

7 573,71 \$ pour le responsable des travaux publics ;
2 977,41 \$ pour l'employé de voirie permanent ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement des heures supplémentaires aux employés des travaux publics.

24- AFFECTATION DU MONTANT DE LA VENTE DU TERRAIN À SCIERIE CARRIER & BÉGIN

2018-06-255 **Considérant** la firme Carrier & Bégin a déposé une promesse d'achat à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour une parcelle du lot 6 074 292 au montant de 22 283,88 \$;

Considérant que la firme Carrier & Bégin a déjà payé le montant à la Municipalité ;

Considérant que le conseil veut affecter ce montant au budget de construction du stationnement de Centre multifonctionnel ;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le transfert du montant de 22 383,88 \$ au budget de construction du stationnement de Centre multifonctionnel.

25- FINANCEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-06-256

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a obtenu un montant de 1 307 980 \$ des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) pour la réalisation du projet de construction du Centre multifonctionnel ;

Considérant que le gouvernement fédéral octroie le paiement dans un seul versement au montant de 653 990,00 \$;

Considérant que le gouvernement provincial octroie un montant de 653 990,00 \$ sur une période de 20 ans et assume les intérêts liés au paiement ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer une demande de financement de 653 990,00 \$;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à effectuer une demande de financement de 653 990,00 \$ sur 20 ans qui sera assumé par le gouvernement du Québec ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents au financement.

26 - CONTRAT DE LA RESPONSABLE DES SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2018-05-257

Considérant que le conseil a analysé le contrat de travail préparé pour la responsable des sports, loisirs et de la culture ;

Considérant que le conseil est prêt à proposer le contrat responsable des sports, loisirs et culture ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise au directeur général de présenter le contrat de travail à la responsable des sports, loisirs et culture ;

Que le directeur général est autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité ;

Que le salaire soit rétroactif au 17 mai 2018.

27-PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées au conseil par une citoyenne présente à la séance publique.

28-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-06-258

Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h45.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.